

ANNEXE

Liste des États et territoires dont le régime fiscal est privilégié

États et territoires dont le taux de l'impôt est inférieur à 5% pour les activités soumises à l'impôt sur les sociétés en Tunisie au taux de 10%	États et territoires dont le taux de l'impôt est inférieur à 7.5% pour les activités soumises à l'impôt sur les sociétés en Tunisie au taux de 15%	États et territoires dont le taux de l'impôt est inférieur à 17.5% pour les activités soumises à l'impôt sur les sociétés en Tunisie au taux de 35%
-	Albanie pour les sociétés de production et de développement des logiciels, l'industrie automobile et le tourisme agricole	Albanie
-	-	Andorre
Anguilla	Anguilla	Anguilla
-	-	Antigua et Barbuda pour les sociétés de télécommunication, d'assurance, les banques et les sociétés des hydrocarbures
-	-	Aruba pour les sociétés d'assurance, de financement autres que les banques et les sociétés d'investissement
Bahamas	Bahamas	Bahamas
Bahreïn	Bahreïn	Bahreïn à l'exception des sociétés des hydrocarbures
-	Barbade	Barbade
Bermudes	Bermudes	Bermudes
Belize	Belize	Belize
-	-	La Bosnie-Herzégovine
-	-	Botswana pour les sociétés de services financiers internationaux certifiées
-	-	Bulgarie
-	-	Chypre
-	Curaçao pour les sociétés exerçant les activités de fabrication, de maintenance et de réparation d'aéronefs, de navires et d'installations et équipements y rattachant et les sociétés de stockage et de services logistiques	-

États et territoires dont le taux de l'impôt est inférieur à 5% pour les activités soumises à l'impôt sur les sociétés en Tunisie au taux de 10%	États et territoires dont le taux de l'impôt est inférieur à 7.5% pour les activités soumises à l'impôt sur les sociétés en Tunisie au taux de 15%	États et territoires dont le taux de l'impôt est inférieur à 17.5% pour les activités soumises à l'impôt sur les sociétés en Tunisie au taux de 35%
-	République dominicaine pour les activités de tourisme, énergies renouvelables, textile et les entreprises implantées dans les zones franches et les zones frontalières	-
-	Fidji pour les sociétés de transport maritime non résidentes, les services médicaux, le commerce de produits agricoles, l'industrie agroalimentaire, les énergies renouvelables, le secteur audiovisuel, les opérateurs de la technologie de l'information, les hôtels classés et le développement des résidences	Fidji pour les sociétés non résidentes dont le siège social ou régional est à Fidji et les opérateurs des réseaux de télécommunication
-	-	Géorgie
-	-	Gibraltar à l'exception des sociétés de distribution des hydrocarbures et des opérateurs des réseaux de télécommunication
Guernesey	Guernesey à l'exception des sociétés de services publics	Guernesey à l'exception des sociétés de services publics de télécommunication et des sociétés importatrices et distributrices des hydrocarbures
-	-	Hong Kong
Île de Man	Île de Man à l'exception des bénéfices provenant des activités de promotion immobilière	Île de Man
Iles Caïman	Iles Caïman	Iles Caïman
Îles Turks et Caïcos	Îles Turks et Caïcos	Îles Turks et Caïcos
Iles Vierges Britanniques	Iles Vierges Britanniques	Iles Vierges Britanniques
Iles Marshall	Iles Marshall	Iles Marshall
-	-	Irak à l'exception des sociétés des hydrocarbures qui ne sont pas implantées dans le district de Kurdistan
-	-	Irlande à l'exception des sociétés des hydrocarbures

États et territoires dont le taux de l'impôt est inférieur à 5% pour les activités soumises à l'impôt sur les sociétés en Tunisie au taux de 10%	États et territoires dont le taux de l'impôt est inférieur à 7.5% pour les activités soumises à l'impôt sur les sociétés en Tunisie au taux de 15%	États et territoires dont le taux de l'impôt est inférieur à 17.5% pour les activités soumises à l'impôt sur les sociétés en Tunisie au taux de 35%
Jersey	Jersey à l'exception des sociétés de services publics	Jersey à l'exception des sociétés de services publics de télécommunication et des sociétés importatrices et distributrices des hydrocarbures
-	-	Kirghizistan
-	-	Kosovo
-	-	Liechtenstein
-	-	Lituanie
-	-	Macao
-	-	Macédoine du nord
-	-	Maldives à l'exception des banques
-	-	Moldavie
-	-	Monténégro
Nauru	Nauru	Nauru
-	Niue	Niue
-	-	Ouzbékistan à l'exception des banques commerciales, les opérateurs des réseaux de télécommunication et les grandes surfaces commerciales
-	Palau	Palau
-	-	Paraguay
-	-	Saint-Marin
-	-	Timor oriental à l'exception des sociétés des hydrocarbures
-	-	Turkménistan à l'exception des sociétés publiques (dont la participation du Gouvernement dans le capital dépasse 50%) et des sociétés des hydrocarbures
Vanuatu	Vanuatu	Vanuatu